Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 69 (1933)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIXe ANNÉE
Nº 1

7 JANVIER
1933

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *A nos lecteurs.* — AD. FERRIÈRE : *Education nouvelle et enfants arriérés.* — W. LOOSLI : *L'instituteur, « conseiller de vocation ».* — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Dessin. Les découpages de papier.* — C. SEREX-ROCHAT : *La méthode des centres d'intérêt.* — CH. LUGEON : *Géographie économique de la Suisse. L'industrie.* — LES LIVRES.

A NOS LECTEURS

*Cette 69e année de l'*Educateur *est le début de la période prévue par le Congrès de Montreux, au terme de laquelle notre presse pédagogique doit recevoir son statut définitif.*

Période d'essais, comme on le voit, d'expériences dont le nombre et l'ordonnance devront être suffisants pour permettre des conclusions nettes. Période qui réclamera de tous, lecteurs, membres des comités de sociétés ou de rédactions, rédacteurs, une collaboration étroite, indiscontinue et la plus grande vigilance.

Il s'agit en effet d'une affaire importante : les instituteurs de la Suisse romande sont-ils à même de conserver leur journal ? De l'adapter aux besoins toujours plus nombreux de l'Ecole ? Peuvent-ils faire en sa faveur un léger sacrifice pécuniaire, l'honorer de leur confiance, en faisant part de leurs expériences — succès ou insuccès — et en recevant d'autrui ces mêmes confidences ?

Peuvent-ils consentir à entendre, sur les problèmes qui chaque jour se posent, d'autres opinions que les leurs ? A les examiner sans parti pris et à les discuter sans acrimonie ? A ne pas considérer le statu quo *comme* nécessairement *intangible et toute novation comme* nécessairement *funeste — ou salvatrice ?*

Si nous posons ces questions, ce n'est pas que nous doutions de nos collègues : mais au moment de tenter une telle expérience, il est bon de tâter le pouls moral de ceux qu'on y convie.

* * *

Un point du problème est élucidé : la partie pratique *a été considérablement augmentée. Nous en remercions nos fidèles et distingués collaborateurs, auxquels s'en joindront de nouveaux. Notre ambition*

est de doter chaque numéro — à côté et en plus des leçons qui exigent un certain développement — de quelques schémas, de quelques résumés susceptibles d'intéresser les divers degrés de l'Ecole : cela nous paraît équitable.

Mais comment concilier cette forte augmentation de la partie pratique avec la nécessité de présenter à tous *nos lecteurs des articles substantiels ? Comment discuter* méthodes et procédés ? *Comment* informer ? *Comment* récréer ?

Nous essayerons de répondre pratiquement à ces questions. Mais nous espérons que la complexité du problème nous vaudra les conseils de nos lecteurs, leurs observations, — et peut-être aussi quelquefois leur patience, sinon leur indulgence. A. ROCHAT.

ÉDUCATION NOUVELLE ET ENFANTS ARRIÉRÉS

Le Home « Chez Nous » à la Clochatte sur Lausanne [1].

Les grandes réformes sortent presque toujours d'essais très modestes qu'avaient ignorés les contemporains. Il se pourrait bien, si nous ne réagissons pas, qu'il en fût ainsi pour celui qui se poursuit au home « Chez Nous », au-dessus de Lausanne. Depuis bientôt quatorze ans, les fondatrices et directrices de ce Foyer destiné à l'enfance abandonnée y travaillent en silence. Nul ne fait attention à elles, à part de rares amis fidèles. Ce n'est que depuis peu d'années que M. Graz, le vigilant secrétaire général des œuvres de protection de l'enfance en Suisse romande et représentant de *Pro Juventute* à Lausanne, a connu leur existence et, dès lors, les a prises sous sa protection. Mais voici que, coup sur coup, des visiteurs de marque sont venus d'Allemagne (entre autres le directeur de la libre communauté scolaire de l'Odenwald, Paulus Geheeb, une des plus belles figures de la pédagogie contemporaine), du Portugal, d'U. R. S. S., des Indes même ! Un des visiteurs de ce pays, M. A. W. Basu, qui vécut six mois avec Ghandi et fut de longues années le collaborateur et l'ami de Tagore à Santiniketan, s'est déclaré émerveillé de l'atmosphère de « Chez Nous ». A côté de sa grande sœur, l'Odenwald, le home « Chez Nous », est, a-t-il dit, une des plus charmantes communautés

[1] Une version abrégée de cet article a paru en allemand dans le numéro de janvier de la revue *Pro Juventute*, de Zurich. Le texte français *in extenso* est inédit.

d'enfants qu'il eût vues en Europe. C'est presque textuellement le mot qu'avait employé un journal de Budapest en parlant du film cinématographique qui montre la vie fraîche et naturelle de ce home : « Une des plus jolies choses qui aient été croquées par un objectif de cinéma ! »

De l'avis unanime, il s'accomplit ici, dans le silence de la campagne vaudoise, au milieu des prés et vergers ensoleillés, tout près des forêts de hêtres et de sapins, avec des aperçus sur le Léman et les horizons lointains des Alpes et du Jura, une activité dont la portée dépasse de beaucoup celle d'une œuvre de protection de l'enfance, s'adressant à vingt enfants sauvés de la misère. Certes, ces enfants de parents privés de la puissance paternelle ou maternelle : alcooliques ou délinquants, ces enfants recueillis dans un état de maladie physique et d'arriération mentale faisant peine à voir, certes, ces enfants-là sont sauvés ; ils sont les premiers bénéficiaires de l'action de secours entreprise. Mais il y a plus. Le foyer, en lui-même, ne réalise-t-il pas, par son organisation et par ses méthodes, un exemple qui peut être suivi avec fruit par d'autres institutions analogues ? Ses succès inattendus et extraordinaires ont suscité la curiosité. Et ce n'est pas pour rien que Mlle Alice Descœudres, présidente de l'Association suisse romande en faveur des anormaux et arriérés, a établi ici, en été 1932, son premier cours pour membres du corps enseignant désireux de se vouer à l'œuvre des enfants difficiles à élever. Enfin, comme on l'a vu, la renommée de Chez Nous, est en voie de devenir mondiale. Les noms des directrices, Mlles Marthe Fillion fille d'un pasteur parisien, et Lilli Lochner, fille du psychiâtre de Leipzig, sont connus au loin et jusqu'en Amérique du Sud, où le film a été admiré dans six Etats, et en Amérique du Nord, où la Direction des écoles de Pittsburgh en a fait l'acquisition (comme l'ont fait aussi des associations et personnalités dévouées à l'Education nouvelle en Hongrie et en Roumanie). Ce que Mme Maria Boschetti-Alberti, la géniale pédagogue d'Agno, représente pour le Tessin, les dames de « Chez Nous », l'incarnent pour le canton de Vaud. Ce sont des réalisatrices de l'Ecole de demain et leurs écoles sont des fleurons de plus à l'actif de la Suisse, des anneaux dans la chaîne des grandes traditions pédagogiques qui remontent à Fellenberg, à Pestalozzi, à J.-J. Rousseau, à Martin Planta, et à tant d'autres précurseurs.

C'est la guerre qui a conduit Mlles Fillion et Lochner en Suisse. Amies intimes, travaillant dans une pension de jeunes filles en Alsace, elles ont dû, pour n'avoir pas à se séparer, se réfugier sur terre neutre. Elles ont ouvert le premier Foyer du soldat, en Ajoie. Après l'armistice, leur projet de toujours : se dévouer à l'enfance abandonnée, a repris corps. Etudes à l'Ecole des Sciences de l'éducation (Institut J.-J. Rousseau) de Genève, dont celle qui devait devenir leur première collaboratrice et l'est encore, Mlle Suzie Lobstein, Alsacienne, était en train de conquérir le diplôme. Puis création du Home, d'abord et successivement près de deux villages vaudois du vignoble, en face du Léman étincelant, puis, dès 1922, près du village Le Mont, à la Clochatte, tout près de la belle forêt de Sauvabelin qui domine Lausanne. Ce furent de belles années. Mais bientôt surgirent les premières graves difficultés financières, pour les directrices : chute du mark, chute du franc français, et, dès lors,

difficultés pour le Home. Car les subsides du Département vaudois de l'Instruction publique (tuteur de la plupart des enfants recueillis) est minime. On constitua une Association. Des étudiants dévoués tournèrent un film. On travailla ferme, au Home lui-même, pour alimenter la vente annuelle où l'on écoule les petits objets sortis des mains des enfants. On fit des prodiges d'économie. On s'entr'aida, pour réduire au minimum et accomplir soi-même autant que possible les services domestiques de la maison et du jardin potager. Et, tant bien que mal, avec l'appui d'âmes dévouées et de plusieurs directrices de pensionnats de Lausanne, on vécut. On vécut jusqu'à la crise mondiale actuelle qui pose de nouveaux problèmes. Et, dès lors, on vit doublement, car, enfants et adultes sont bien décidés à vivre, au sens le plus large et le plus haut du terme !

* * *

Voici le moment venu de dire en quoi et pourquoi le Home « Chez Nous » éveille un intérêt si vif chez les pédagogues et, singulièrement, chez les plus grands. Car il ne s'agit pas ici seulement d'une œuvre de pure abnégation où, à force de clairvoyance et d'amour, des cœurs généreux auraient sauvé de la misère la plus noire et « civilisé » de pauvres petits être victimes des tares de la société. Dieu merci, ces cœurs généreux abondent en Suisse et ailleurs, et les œuvres de protection de l'enfance en présentent qui sont dignes d'admiration et méritent toute notre reconnaissance. Comme je l'ai dit plus haut, il y a ici quelque chose de plus. Il y a une réalisation, très modeste encore, mais très nette de ce qui, certainement, sera l'éducation de l'avenir.

En quoi l'éducation de l'avenir se distingue-t-elle de celle du passé ? Par beaucoup de traits de détail, mais avant tout et surtout par un caractère fondamental : elle aide à l'enfant à construire son caractère sur la base de ce qu'il y a de meilleur dans ses instincts, ses tendances et ses intérêts vivants. Chacun peut mesurer par cette définition tout ce qui sépare l'école d'hier et l'école de demain. Hier encore, — voyez à cinquante ans en deçà, pas plus — on considérait l'enfant comme une « table rase » ou comme une cire molle susceptible de prendre toutes les empreintes ; l'adulte devait, sur cette base, construire un édifice de connaissances et d'habitudes à inculquer par son action et ses leçons ; il était le maître et le conducteur. Et vers quel but ? Vers l'apprentissage d'un métier, vers le rôle que l'enfant, devenu adulte, jouerait et devrait jouer dans la vie sociale. Et que savait-on de l'enfant lui-même, de sa vie intime, de ses aptitudes ? Peu ou rien. On ne s'en préoccupait guère. Le problème ne se posait pas.

Et demain ? Demain on prendra pour point de départ la nature de l'enfant : ses besoins fondamentaux, son affectivité, ses aptitudes propres. On le considérera comme une plante qui pousse en vertu d'une énergie morphologique interne qui existe et sur laquelle nous ne pouvons rien. Rien, sinon nous conformer aux règles que suit un bon jardinier expert, en l'art de doser le soleil, l'humidité et les engrais à la jeune plante, et d'abord de lui assurer une bonne terre, celle dont son espèce a besoin : une betterave et une orchidée ne demandent pas le même traitement. Pas plus d'ailleurs qu'un renard argenté et un jeune éléphant, un poisson rouge et une tortue !... Pourquoi a-t-on ignoré durant tant de siècles les différences au moins aussi grandes entre l'esprit des divers enfants ?...

« Chez Nous » respecte et favorise la croissance physique, mentale et spirituelle de ses enfants. Que chacun croisse à son pas, à sa façon, en évitant seulement la « malfaçon » — et il y faut de la vigilance, car les natures chargées de tares héréditaires sont plus facilement que les autres déformées et déviées de la poursuite des buts sains et des actions tendant à conserver et à accroître la santé du corps et celle de l'âme. « Chez Nous » se fait l'appui et l'aide de la Nature qui œuvre dans l'enfant, mais non pas de sa nature tout entière : ivraie et bon grain. Il favorise ce qui s'y trouve de meilleur, convaincu que les forces bonnes, cultivées, finissent par submerger les mauvaises.

(A suivre.) AD. FERRIÈRE.

L'INSTITUTEUR « CONSEILLER DE VOCATION »

Dans quelque trois mois, les portes de nos classes s'ouvriront pour laisser partir ceux et celles que la limite d'âge libère définitivement de la servitude scolaire. Moment impatiemment attendu par la plupart de ces adolescents qui ont hâte de s'évader de la volière et de jeter leur bonnet par-dessus les moulins ! L'expérience leur montrera bientôt que l'idée qu'ils se faisaient de la liberté tant souhaitée n'est pas du domaine des réalités concrètes ; que se pavaner avec désinvolture, la cigarette au bec pour bien affirmer son indépendance, est encore une forme de soumission. Mais là n'est pas la question.

En général, « ces détenus libérés », si j'ose dire, ont le désir de bien faire. Au seuil de la vie nouvelle qui les attend, ils sont pleins de bonnes résolutions. Ils aimeraient pouvoir rendre à leurs parents tout ce qu'ils ont reçu d'eux, les aider, les soulager d'une manière tangible, autrement que par de l'affection, à leurs yeux trop abstraite et dont ils ne mesurent pas le prix. Ne leur a-t-on pas fait comprendre parfois, à mots couverts ou tout crûment, qu'ils étaient

une lourde charge pour le budget familial ? Le moment est donc venu de montrer ce dont ils sont capables. Sûrs de leurs forces, pleins d'illusions et de bonne volonté, ils veulent gagner leur vie.

Ce désir légitime qu'ils ont de n'être plus considérés comme quantités négatives apparaît clairement dans les fiches qu'ils sont appelés à remplir en toute liberté par les services d'orientation professionnelle. Les réponses parfois ingénues aux questions qui leur sont posées trahissent bien le sentiment qu'ils ont de leurs responsabilités. Mais si nos jeunes candidats témoignent de bonnes dispositions pour faire un apprentissage, la plupart restent embarrassés lorsqu'on leur demande de préciser leurs idées quant au choix d'une profession. Certes, ils connaissent beaucoup de noms de métiers, mais cette nomenclature représente pour eux un vocabulaire vide de sens. Un de mes élèves me disait que son oncle lui avait conseillé de se faire boulanger, parce que « du pain, il en faudra toujours ». Voilà un motif qui n'est pas précisément l'expression d'une vocation. Un autre sera contremaître, pour pouvoir « commander sur les chantiers ». Un troisième veut être dessinateur, parce que « ce n'est pas pénible ». Et ainsi de suite. Pour un élève qui est fixé, il en est trois qui n'ont que des notions imprécises sur la profession envisagée et autant qui n'ont fait aucun choix.

L'idéal serait de pouvoir renseigner ces jeunes gens en les mettant en contact avec la réalité par des visites à des entreprises, ateliers, imprimeries, maisons de commerce, etc. Pratiquement, ces déplacements ne paraissent pas réalisables, du moins pour le moment. Souhaitons qu'ils le deviennent. Mais, en attendant, une documentation, même toute théorique, n'en sera pas moins appréciée des intéressés et de leurs parents.

Les Bureaux d'orientation, là où ils existent, remplissent une œuvre utile au premier chef en réglant le jeu de l'offre et de la demande. Dans notre canton, ces institutions en sont encore à leurs débuts, ou presque. Sous ce rapport, la Suisse allemande nous dame le pion, reconnaissons-le en toute modestie. C'est ainsi que Bâle prévoit chaque année dans son budget un poste de 21 000 francs pour l'orientation professionnelle ; Zurich consacre 29 000 fr. à la même cause. Le mouvement qui se dessine chez nous en faveur du préapprentissage devrait se généraliser pour aboutir à la création, dans tous les centres industriels, d'un bureau d'orientation professionnelle travaillant en connexion avec un office cantonal. Mais nous n'en sommes pas encore là. Le moment paraît d'ailleurs mal choisi pour solliciter des pouvoirs publics de nouveaux crédits. Il convient donc de procéder par étapes.

En attendant, c'est le rôle de l'instituteur de devenir « conseiller de vocation ». Dans bien des cas, il l'est déjà, peut-être sans s'en douter, comme ce brave Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir. Nul n'est mieux placé que le maître d'école pour connaître, pour dépister les aptitudes de ses élèves et pour les diriger. Il possède en outre ce « pouvoir de sympathiser », de se mettre à la place d'autrui qui est indispensable pour susciter la confiance. Pas n'est besoin d'être spécialiste en connaissances psychotechniques pour donner un bon conseil, un sage avertissement. Est-il nécessaire de répéter, après d'autres, que la population d'une région, du pays, sera d'autant plus prospère que tous les enfants seront mis à même de gagner leur vie par l'apprentissage d'un métier ? C'est donc faire œuvre patriotique que de

continuer à suivre ceux et celles dont on a façonné l'esprit et l'intelligence pendant la scolarité, non, certes, en se substituant aux parents, qui sont, par définition, les premiers conseillers de vocation, mais en facilitant leur tâche par une étroite collaboration.

L'action discrète de l'instituteur ne peut avoir qu'une heureuse influence sur ces moins de vingt ans qui cherchent leur voie à tâtons. Il va sans dire que son intervention sera d'autant plus efficace que sa documentation personnelle sera plus complète. Un nouveau champ d'activité s'ouvre donc à son dévouement qui ne calcule pas. Et ce n'est pas avant tout par le truchement de doctes traités ou de manuels qu'il complétera ses connaissances, mais bien auprès des intéressés, employeurs et employés. Si ses efforts ne sont pas toujours couronnés de succès — car on ne s'improvise pas conseiller de vocation, on le devient — il trouvera un motif de plus de persévérer dans cette pensée de Bernardin de Saint-Pierre : « On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres ».

W. Loosli.

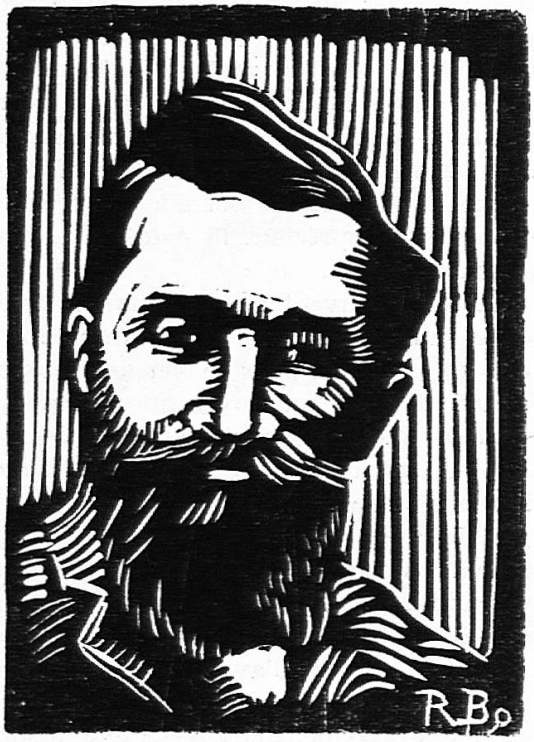

Portrait sur linoléum du
Dr Ovide Decroly †
par R. Berger.

PARTIE PRATIQUE

DESSIN

LES DÉCOUPAGES DE PAPIER

Pendant longtemps, on a considéré les découpages de papier comme un amusement digne tout au plus d'intéresser les élèves des écoles frœbeliennes. Il est heureux que l'on soit revenu depuis quelques années à une conception plus large de l'enseignement du dessin. On a compris que toutes les techniques et non seulement celle du crayon peuvent contribuer à former l'œil, pourvu qu'elles intéressent l'enfant.

Dans sa *Pédagogie scientifique*, Mme Maria Montessori parle des toxines produites par le travail et des expériences de Weichardt sur ces toxines : « ... il fut constaté, dit-elle, que les toxines se produisent en grande quantité dans le travail ennuyeux tandis qu'il y en a seulement des traces dans le travail

intéressant... Seul le fait de rendre le travail agréable et intéressant, de donner avec le travail de la joie au lieu de la peine, éliminerait le *surmenage.* »

Or, les découpages sont un de ces procédés qui permettent de varier l'enseignement du dessin, de le rendre plus intéressant sans sortir de son domaine. En fait, qu'on cerne une surface d'un trait de crayon ou qu'on la découpe dans du papier, c'est au fond la même chose. Dans les deux cas, l'enfant doit veiller à la justesse des formes et des proportions qui est la condition essentielle d'un bon dessin.

Les théoriciens de la pédagogie répètent à satiété que l'enfant « ne sépare pas la notion de surface de celle de la couleur », qu'il ne conçoit pas la surface *abstraitement,* comme l'adulte, par son *contour* exprimé par une ligne, mais surtout comme étendue colorée. Les découpages de papiers ne satisfont-ils pas mieux l'instinct de l'enfant que la recherche du trait pur ?

Il est bien évident que les découpages ne doivent pas remplacer complètement la peinture à l'aquarelle. Il ne faut rien exagérer. L'enfant doit aussi savoir manier un pinceau et peindre proprement une surface. Mais une fois qu'il a acquis une certaine habileté, les longs exercices qui consistent à couvrir des surfaces colorées pendant des heures et des heures lui font perdre un temps précieux sans lui apprendre rien de nouveau. Nous avons toujours plaint les enfants que l'on astreint à peindre minutieusement, par exemple des bordures dont les motifs se répètent 10, 20 fois et même davantage. Sans doute ces compositions font un bel effet aux examens, elles excitent l'admiration des experts qui apprécient la *patience* du jeune artiste, nous voulons dire de la victime.

Et trop souvent certains maîtres sont portés à occuper leurs élèves avec un travail de ce genre, travail absorbant qui facilite grandement la discipline, mais qui est nul pour le véritable développement artistique de l'enfant. Il faudrait trouver un moyen qui permette, en décoration, de multiplier rapidement un motif donné ; *ce moyen, les découpages de papier nous le donnent.* En effet, pour toutes les *répétitions de motifs,* dans les bordures et les jeux de fonds entre autres, l'élève superpose plusieurs feuilles de papier de couleur qu'il découpe ensuite d'un seul coup de ciseaux. Avec des motifs indépendants il peut chercher une disposition intéressante, beaucoup mieux et beaucoup plus rapidement que s'il la dessinait. L'arrangement une fois trouvé, il colle les pièces directement sur le papier en se guidant d'après des lignes de constructions tracées d'avance.

Et n'allez pas croire que la discipline soit plus difficile à obtenir quand les élèves découpent et collent que lorsqu'ils peignent 20 fleurs identiques. Ils sont tout autant absorbés par leur travail, seulement celui-ci est plus intéressant, plus délassant pour eux, donc *moins fatigant,* comme l'affirme Mme Montessori.

Il y a encore une autre raison qui nous fait recommander les découpages à l'école : les couleurs mises à la disposition des élèves, des élèves primaires, tout au moins, sont en quantité assez limitée, pour des raisons budgétaires faciles à comprendre. Songe-t-on qu'avec tout le papier qui se perd chaque jour, on pourrait suppléer largement à l'indigence du matériel scolaire ? Nous allons montrer comment, dans la pratique, on peut organiser sa classe pour une leçon de dessin basée sur les découpages.

Préparation de la leçon.

Plusieurs semaines avant la leçon, le maître recommande aux élèves de collectionner chez eux tous les papiers de couleurs qu'ils pourraient trouver : prospectus, cornets, papiers d'emballage, couvertures en couleur de vieilles revues, etc. Que le papier soit brillant ou mat, cela n'a pas d'importance pourvu qu'un côté au moins soit de couleur *unie*, l'autre face recevant la colle.

Chaque classe devrait avoir sa collection de papiers de couleur. Il n'est pas besoin d'en acheter, bien que le prix en soit très bas, si on a la patience de collectionner tout ce qu'on trouve. Les couvertures des vieux cahiers fourniront déjà la teinte bleue ; qu'on cesse donc de les brûler ! Pour éviter le pêle-mêle, le maître fera bien de classer ces papiers par teintes puis de les clouer sur des lattes ; ils formeront ainsi de grands albums qui seront mis

à la disposition des élèves, surtout pour la composition libre (fig. 20 et 21) qui exige une grande variété de teintes.

Le jour de la leçon de dessin, les élèves apportent une paire de ciseaux et leurs feuilles de couleur. De son côté, le maître prépare de la colle d'amidon, des vieux journaux pour mettre sur les tables et quelques pinceaux de grandeur moyenne.

La leçon de décoration.

Les découpages peuvent servir à deux fins : pour une composition décorative avec motifs répétés (fig. 1 à 19) et pour une composition libre avec paysage, animaux ou personnages (fig. 20 et 21). Nous commencerons par traiter la décoration.

Dans une première leçon, on propose aux élèves la composition d'une *bordure* avec répétition, alternance ou opposition des motifs. Faire tracer tout d'abord 4 lignes horizontales, espacées à volonté, qui serviront à composer deux bordures. Diviser ensuite la longueur des bordures en 4, ce qui donnera 4 rectangles pour chaque bordure. Les surfaces étant prêtes à recevoir la décoration, le maître dessine au tableau noir quelques motifs géométriques ou floraux pour montrer aux élèves ce qu'ils ont à faire et invite ceux-ci à en trouver d'autres qu'ils dessinent sur une bande de papier de couleur, pliée en 4 ou en 8. Les motifs ne devront pas être trop grands pour pouvoir se placer dans la bordure ni trop petits, car il est difficile de découper et de coller de trop petites pièces. Leur longueur pourra varier de 1 à 4 cm. Quant aux couleurs des papiers, il faut naturellement les choisir de façon qu'elles s'harmonisent.

Une fois que le maître a approuvé ou corrigé le dessin des motifs, l'élève découpe ceux-ci dans la bande pliée, ce qui lui donne 4, 8 ou 16 pièces semblables à la fois.

Il s'agit ensuite de chercher une disposition intéressante, un groupement des éléments ; ce groupement sera soit simplement répété dans les autres rectangles, soit retourné, etc. Ces combinaisons sont trop connues pour que nous insistions.

Ici, le maître met ses élèves en garde contre une erreur très fréquente dans ce genre de travail : il ne faut pas assembler des éléments *trop disparates* dans la même composition. Chaque bordure doit présenter une certaine *unité de conception* et ne pas ressembler à un magasin de formes de tous genres. Presque toujours la correction du maître, dans les premiers exercices, consiste à *simplifier* le travail de l'élève et à en *élaguer* les éléments inutiles.

Il ne faut pas oublier que dans les découpages, on peut aussi placer les motifs les uns sur les autres (fig. 1, 6, 8). On peut coller par exemple un petit cercle dans un grand, ce qui est plus vite fait que de découper un croissant ou une couronne et de les coller autour du petit cercle. Il est bon d'indiquer ces procédés d'emblée aux élèves pour leur faire gagner du temps.

Le collage.

Enfin, après avoir reporté quelques points de repère sur les autres rectangles (il est inutile de décalquer tout le dessin), les élèves procèdent au collage. Cette opération ne présente aucune difficulté si la classe a à sa disposition le matériel nécessaire indiqué plus haut, placé sur une table réservée

FIG. 20

Le patineur.

Composition en papiers découpés et collés.

FIG. 21

Le bûcheron.

Composition en papiers déchirés, par un élève du lycée de Bussum (Hollande).

spécialement au collage. Les élèves y viennent s'installer successivement, à mesure que leur composition décorative est prête.

Une fois pour toutes, l'instituteur montre comment on retourne les motifs sur un journal, comment on les enduit de colle partout et bien également, sans se salir les doigts, et comment on les place en tamponnant avec un chiffon partout où le papier se soulève un peu. Il ne faut pas craindre de donner des conseils minutieux la première fois.

Deuxième leçon de découpage.

Choisir dans une deuxième leçon la décoration du carré. Les figures 1, 2 et 3 de notre planche montrent quelques dispositions simples obtenues avec trois couleurs de papier (le quart seul du carré est dessiné).

Le rectangle (fig. 4), l'ovale, toutes les formes géométriques peuvent servir de bases pour une décoration au moyen de découpages.

Les serpentins et confettis.

Un maître débrouillard doit savoir tirer parti de tout. Les *serpentins* et *confettis*, qu'on jette au feu après les fêtes, viendront aussi enrichir son matériel de classe puisqu'ils peuvent servir à composer de ravissantes décorations avec le procédé du collage. Les serpentins sont tout indiqués pour les *talons* des bordures ou pour les lignes passant sous les motifs et les reliant (fig. 11, 12. 15 et 16). Combinés avec les confettis, ils donneront des bordures toujours harmonieuses grâce à leurs tons tendres (fig. 11 à 19).

Il n'est pas même nécessaire d'attendre l'occasion d'une fête pour essayer ; on trouve dans le commerce des serpentins et des confettis neufs à des prix dérisoires.

Encore un conseil à ne pas oublier : pour coller les confettis, il ne faut pas s'amuser à les enduire de colle les uns après les autres avec un pinceau ; on couvre de colle un morceau de papier, on prend les confettis avec un doigt mouillé et on les enduit d'amidon les uns après les autres. L'opération va ainsi très rapidement.

Les découpages appliqués au dessin libre.

Rien n'empêche d'étendre le procédé des découpages de papier au paysage et au dessin libre. Dans la fig. 20, nous donnons un exemple de dessin composé uniquement de morceaux de papiers découpés et collés. Les enfants aiment beaucoup ce genre de travail, qui exerce l'œil et le goût autant qu'une composition dessinée au crayon de couleur ou à l'aquarelle tout en demandant moins de temps pour l'exécution.

Les papiers déchirés.

Certaines écoles de l'étranger ont trouvé encore mieux que les papiers découpés, ce sont les papiers déchirés à la main ; les bords frangés donnent à distance un *fondu* d'un effet surprenant. La fig. 21, par exemple, reproduit une composition exécutée entièrement avec des morceaux de *papier d'emballage !* (La reproduction ne rend malheureusement pas le charme intense des tons décolorés.) Cette composition a figuré à l'Exposition internationale de dessins d'enfants à Lausanne (1931) et y a été très remarquée. Jamais on n'aurait imaginé qu'avec des débris de papier sans valeur on puisse arriver à un effet aussi artistique.

R. BERGER.

LA MÉTHODE DES CENTRES D'INTÉRÊT

2e *année inférieure.*

La ferme.

Résumé d'une leçon d'après la méthode des centres d'intérêt.

Se rendre près d'une ferme, y aller plusieurs fois si cela est nécessaire. Observer sa grandeur, sa situation, l'orientation, regarder le bâtiment d'habitation, les dépendances. Le nom du fermier, cas échéant, le nom du propriétaire. Ce que c'est que d'être fermier. Payer un fermage. Les fermes sont plus ou moins importantes. Ce qui frappe quand on observe une ferme, c'est la variété des bâtiments : porcherie, clapier, écurie, étable, hangar, remise, grange, fenil, poulailler. Cela tient aux nombreux animaux qu'il faut faire loger séparément, aux nombreux outils, aux provisions destinées à la nourriture des gens et des animaux pendant l'hiver.

Les habitants de la ferme : le fermier, la fermière, les aides, le valet, le domestique, la servante.

Que peut-on voir dans la cour de la ferme ? tas de fumier, fosse à purin. A quel moment cette cour est-elle le plus animée ? Par quoi peut-elle être encombrée ? En quelle saison est-elle boueuse, malpropre ?

Enumérer les animaux qu'on voit à la ferme. Quels sont ceux qui travaillent ? Quelles sont les bêtes à cornes ? Quelles volailles voit-on dans la basse-cour ? Où se tiennent les chevaux, les bœufs, les moutons ?

Les cris de ces animaux et ce qu'ils traduisent (la faim, la crainte, l'impatience). Observer la couleur de la robe des animaux, et parler des principales races de vaches élevées dans notre pays.

Les dimensions de l'étable : elle est ou du moins doit être longue, haute, large. Les animaux n'y sont pas entassés. Dans certaines régions privées de prairies, les animaux ne quittent pas l'étable ; dans les pays d'herbages, ils y restent pendant l'hiver et sortent pendant la belle saison. Et chez nous ? Examiner les rateliers et les mangeoires. La litière doit être abondante, propre, changée chaque jour. Remarquer l'écoulement du purin. Dans les montagnes où la paille manque, on emploie quelquefois la sciure ou rien du tout.

Préparation des aliments : herbe, fourrage sec, betteraves, pommes de terre ; nourriture des porcs, des lapins, des poules, des canards. Quels sont les animaux que l'on engraisse pour les vendre ? pour les tuer ?

Parler aussi des maladies du bétail ; la fièvre aphteuse se forme dans la bouche et entre les sabots, elle atteint les animaux à sabots fendus.

Les travaux du fermier sont différents suivant les saisons. Il a pour l'aider de nombreuses machines ; batteuse, faucheuse, rateleuse, etc.

Se procurer, si possible, des gravures représentant ces machines, à cet égard le Comptoir de Lausanne offre de précieuses ressources ! Ces prospectus serviront à illustrer le cahier de vocabulaire ; on trouve aussi dans le commerce, à un prix modique, des tampons d'animaux domestiques qui rendront le même service.

Choses observées, le nom des travaux agricoles : labour, semailles, hersage, sarclage, fenaison, moisson, battage du grain, arrachage des pommes de terre.

Le nom des travailleurs agricoles : laboureur, semeur, faucheur, moissonneur, etc.

Le nom des bêtes employées pour ces travaux : bœufs, vaches, chevaux.

Faire remarquer comment le fermier attelle ses bêtes ; comment il les conduit ; comment il les excite. Que fait la charrue ? Que laisse-t-elle derrière elle ?

Faire raconter la journée d'un cheval, d'une poule, etc.

Insister sur les soins donnés à la terre et faire remarquer combien elle produit sans se lasser.

Vocabulaire : le fermier, la fermière, le fenil, le hangar, le grenier, le galetas, la remise, l'étable, l'écurie, la grange.

Les animaux de la ferme : le cheval, la vache, le veau, le poulain, la jument, le porc, la poule, le poussin, le bœuf, le canard, l'oie, le coq, le chat.

Les cris des animaux : miauler, meugler, hennir, grogner, chanter, piauler, etc.

Les actions du fermier : semer, planter, arracher, labourer, herser, cultiver, soigner, nourrir.

Les outils du fermier : la charrue, la faucheuse, la herse, le râteau, la faux, la fourche.

Familles de mots.

La petite *poule* est une *poulette* ou poussine, *poules* et *poulettes* dorment dans le *poulailler.*

Monsieur *lapin* est dans son clapier avec maman *lapine* et les petits *lapereaux.*

La vache donne le *lait,* on le porte à la *laiterie.* La *laitière* ou le *laitier* vend le lait. Le beurre et le fromage sont du *laitage.*

(A suivre.) C. SEREX-ROCHAT.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE

L'INDUSTRIE

Considérations générales.

Victor Hugo écrivait : « Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement, » classant ainsi toute la population du pays dans une seule branche de l'activité économique qui est aujourd'hui loin d'être la plus importante.

En effet (1930) des 1 778 847 (46 % de la population) personnes exerçant une profession, la main-d'œuvre occupée dans l'agriculture ne représente que le 28 % des travailleurs et celles des industries le *46* %, avec la répartition suivante :

Industries	métallurgiques	157 026	Horlogerie	66 564
»	textiles	141 649	Alimentation	73 000
»	des cuirs	26 000	Chimique	18 840

Même année (1930), les entreprises industrielles comprenaient 2887 sociétés anonymes, réunissant un capital de 1721 millions de francs.

L'industrie suisse est essentiellement transformatrice ; le facteur « *travail* » représente le 70-80 % du coût final.

L'énorme développement de l'industrie et sa répartition par régions *n'ont pas été déterminés par des causes géographiques* comme c'est le cas pour l'Allemagne (sous-sol riche) ; la France (sous-sol et colonies) ; l'Angleterre (sous-sol

et colonies), l'Italie (productions végétales). En effet, 1° nous n'avons pas de minéraux industriels (fer, cuivre, houille) ; 2° pas de grands marchés intérieurs (nous compensons par la Foire de Bâle et le Comptoir Suisse à Lausanne) ; 3° pas d'accès direct à la mer (nécessité de créer la navigation Rhin-Rhône et le réseau intérieur) ; 4° pas de colonies (débouchés assurés). 5° la main-d'œuvre est plus chère que dans n'importe quel autre pays ; 6° lourdes charges financières imposées par une législation ouvrière des plus avancées.

Une seule condition géographique nous est favorable : la force motrice des torrents, rivières, lacs, utilisée sous forme d'énergie électrique.

C'est donc à des *causes historiques* qu'est dû le développement de nos industries.

Historique. — Au moyen âge, la Suisse avait déjà des industries. Zurich tissait la soie, et Bâle la laine et les toiles peintes. Le Concile qui s'y tint de 1431 à 1449 amena la fabrication du papier (connu par les croisades). La fondation de l'Université (1460) provoqua l'essor de l'imprimerie (Gutenberg vers 1450). Saint-Gall et Berne avaient des toiles et laines ; Berne et Fribourg des tanneries florissantes. Mais ces industries se maintenaient dans le cadre étroit des corporations. (Pas de liberté d'établissement ni d'industrie.)

La seconde moitié du XVI^e^ siècle vit l'évolution des métiers vers la grande industrie d'exportation. Les persécutions religieuses amenèrent en Suisse les réformés de Locarno, les protestants des Pays-Bas. Ils s'établirent naturellement dans les villes et cantons protestants (Genève, Zurich, Bâle) ; c'est la raison pour laquelle les cantons protestants furent plus industriels que les cantons catholiques. Cette immigration augmenta après le Traité de Westphalie (1648), les réfugiés politiques et protestants bénéficiant de la reconnaissance de la liberté et de la neutralité de la Suisse. La révocation de l'édit de Nantes (1685) amena en foule les huguenots qui firent prospérer le tissage des laines fines, du coton, de la soie, la fabrication des bas, dans les contrées où l'on se contentait du tissage du fil. L'impression des tissus et le tissage des mousselines, le tressage de la paille datent de cette époque. Cusin apporte l'horlogerie à Genève.

A la fin du XIX^e^ siècle, la concurrence étrangère oblige le remplacement de la main-d'œuvre par le travail mécanique ; alors se développe dans le nord-est de la Suisse la construction de la machine de plus en plus perfectionnée.

On utilise les forces motrices des eaux ; les machines à vapeur, turbines à eau et à vapeur, installations électriques remplacent l'antique roue à auges. Cette deuxième moitié du XIX^e^ siècle voit naître des industries nouvelles (produits chimiques, chocolat, lait condensé, bière, tabacs, pâte de bois, ciment, carbure de calcium, aluminium, chlorate de potasse ; industrie électrotechnique, électrochimique, industrie hôtelière ; articles de sport et costume). L'industrie suisse ne se maintient sur les marchés étrangers que grâce au travail de qualité de ses usines. Elle doit déployer tous ses efforts en vue de la fabrication de spécialités et d'articles de qualité.

La mécanisation est intense ; pour 1000 ouvriers, on emploie 2045 HP.

(*A suivre.*) Ch. LUGEON.

LES LIVRES

Les Lettres jurassiennes. — Edition Erguel, Saint-Imier.

Mme Ketty von Allmen, l'auteur bien connu de *Simples histoires d'enfants et de bêtes* dont le succès a été si vif auprès des enfants et des mamans, a publié, pour les fêtes de l'an une nouvelle œuvre destinée à la jeunesse et aux parents ; *Ils étaient cinq petits lapins*, tel est le titre de cette histoire où Mme von Allmen raconte, en un style plein de fraîcheur et de simplicité, la vie et les aventures de toute une famille de petits lapins... Dans ce livre, le talent d'écrivain de Mme von Allmen s'épanouit, et ses dons de conteur s'affirment une fois de plus. Sous sa plume aisée et précise, la nature s'anime, les bêtes, les fleurs, les arbres parlent, les enfants découvrent à chaque pas la beauté de vivre... Comme chez le fabuliste, les petits lapins deviennent des personnages. Ils inventent des jeux, ils rêvent et ils agissent, ils grandissent et ils apprennent. Et leurs exploits sont tout de suite sympathiques aux enfants parce qu'ils y reconnaissent une image fraternelle...

Ils étaient cinq petits lapins est abondamment illustré de dessins au trait par Mme J. Lienhardt.

Chansons de la Corbeille, une corbeille de chansons — dix-huit à tout le moins — que le bon compositeur Emile Lauber nous offre pour notre fin d'année et pour nous aider moralement à supporter l'interminable crise. Grâces soient rendues à ceux qui osent encore chanter. Il faut les écouter et les imiter. Voici donc dans cette belle corbeille des chansons populaires de bon aloi, sur des airs recueillis pas loin de chez nous. Elles sont plaisantes. On y trouve un peu de tout : « Le Chant du Berger », « Une Croix en Valais », « Le Chasseur », « La Mare aux Elfes », « Le Coq », « La Chasse au cerf », « Mal du pays », etc. Elles sont mélodiques et se graveront vite dans les mémoires. On peut les chanter en solo, duo ou quatuor, avec les jolis accompagnements de piano dont le musicien neuchâtelois a le secret. Il faut donc se réjouir de cet enrichissement de notre patrimoine de musique vocale à l'heure précise où la renaissance de la chanson populaire intéresse et passionne tant d'amis du passé et du folklore national, il faut faire très bon accueil à cette sympathique « corbeille », lui donner une place en vue dans nos soirées de cet hiver pour la joie de tous ceux qui aiment « la chanson ».

Le Retour, par Emile Lauber et Albert Roulier. Comédie musicale en quatre actes, dédiée aux sociétés chorales. — Lausanne, Editions Spes S. A. 2 fr.

Au seuil de l'hiver, comités et directeurs de sociétés chorales sont tout à la préparation de leur programme de travail. L'œuvre nouvelle de MM. Lauber et Roulier répondra aux désirs de beaucoup. En quatre actes courts, d'une donnée très simple et sous une forme charmante — les mots heureux y abondent — M. Roulier nous conte le retour au village d'un jeune paysan qui avait cédé à l'attrait de la ville et que l'amour ramène à la maison natale. Il a situé ses scènes dans une auberge, au marché, sur une place de fête et dans une maison rustique, scènes vivantes et très réussies. L'excellent Grattesillon, qui n'en n'est plus à compter ses succès au théâtre, a intercalé dans son dialogue des chœurs d'une fraîche inspiration qui, grâce à la musique d'un compositeur heureusement inspiré, deviendront bien vite populaires.

Le Retour est à la portée de toutes nos sociétés de chant. Il trouvera certainement un accueil favorable auprès de nombreuses chorales romandes et leur permettra de composer un programme varié où acteurs et chanteurs collaboreront dans un spectacle intéressant que goûteront ensemble ceux qui se plaisent au théâtre et ceux qui aiment la musique.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAITRE :

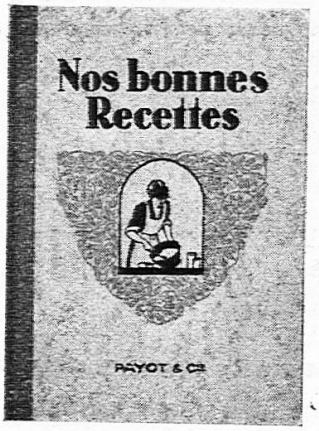

NOS BONNES RECETTES

MANUEL DE CUISINE
A L'USAGE DES CLASSES MÉNAGÈRES PRIMAIRES
DU CANTON DE VAUD

PAR

LAURE MELLET-BRIOD

MAITRESSE D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

AVEC 29 ILLUSTRATIONS

Un volume in-16, cartonné . . . . . Fr 3.—

Les soins journaliers apportés à la cuisine familiale ou la méconnaissance de cet art sont souvent cause de la plus ou moins bonne humeur des petits comme des grands. Le souci de la santé générale est à l'origine du développement de l'enseignement ménager dans les classes primaires auxquelles cet ouvrage est avant tout destiné ; l'auteur l'a élaboré selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

Les jeunes filles d'aujourd'hui auront la chance de posséder ce manuel et de s'inspirer de sa méthode ; les maîtresses ménagères trouveront là l'essentiel de leur enseignement et les maîtresses de maison soucieuses de préparer pour leur famille des mets nutritifs et savoureux apprécieront ces bonnes recettes qui ne leur feront pas dépenser trop d'argent.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE

LAUSANNE (CHAMBLANDES)

nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défraîchis.

Cahier de Documents commerciaux
avec ou sans classeur
et instructions pour remplir les formulaires
chez Otto Egle, maître secondaire, Gossau St-G.

Représentant :
M. Ch. Rossel, prof., Parc, 92, **La Chaux-de-Fonds.**

LA RÉPUTATION DES

IMPRIMERIES REUNIES S.A.

Avenue de la Gare, 23 **Lausanne**

est due à la grande rapidité et aux soins qu'elles apportent à l'exécution des travaux qui leur sont confiés.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LAUSANNE, 21 janvier 1933. LXIX^me ANNÉE — N° 2.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS, Territet — H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont — H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & CIE
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

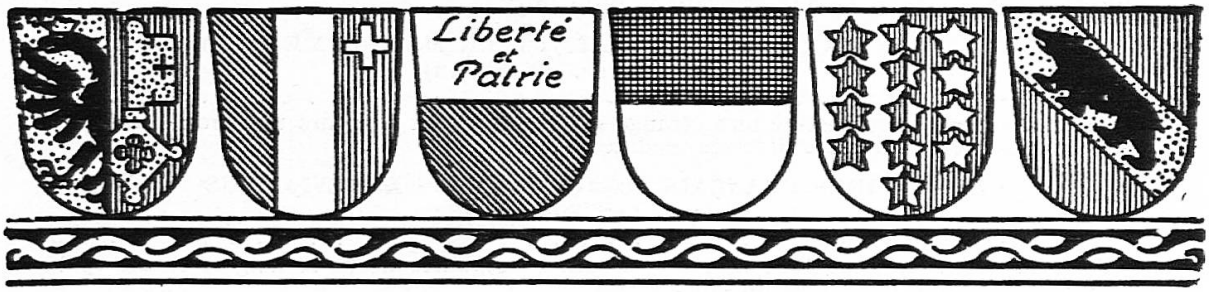

ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS :

POUR ÉCRIRE MES LETTRES
par **Mlles L. et J. Biaudet.**

1 vol. in-16 toile souple . . . . . Fr. 2.50

Ce petit manuel est des plus précieux aux étrangers et à la jeunesse des écoles ; il intéresse tous ceux qui étudient le français et qui désirent écrire une lettre ou un billet dans les termes voulus et dans une langue irréprochable.

MANUEL DE PHONÉTIQUE FRANÇAISE. *Théorie. Exercices. Lectures,*
par **Georges Bonnard.**

1 vol. in-8° relié . . . . . Fr. 4.—

Cet ouvrage renferme un chapitre sommaire sur la formation et la classification des sons du langage, un exposé systématique de la phonétique du français d'aujourd'hui, un nombre limité d'exercices-types d'articulation et un choix de morceaux littéraires en transcription phonétique.

ÉTUDE DU VERBE. *Manuel destiné à l'enseignement pratique du français,*
par **E. Lasserre** et **J. Grandjean.** (2e édition)

1 vol. in-16 cartonné . . . . . Fr. 3.25

Ce manuel s'est révélé particulièrement propre à l'enseignement du français aux étrangers.

EST-CE à OU de ? par **E. Lasserre.**

1 vol. in-8° broché . . . . . Fr. 1.50

L'emploi des prépositions françaises suit une tradition qui ne s'apprend que par l'usage. L'auteur a réuni toutes les expressions qui se construisent obligatoirement avec une préposition afin de faciliter le travail aux étrangers.

A BATONS ROMPUS. *Choix d'anecdotes destinées aux premières leçons de français,*
par **M. Maurer.** (5e édition)

1 vol. in-16 cartonné . . . . . Fr. 3.—

C'est un choix de 250 courts récits gradués en vue de l'étude du français. Ces anecdotes, variées et intéressantes, familiarisent insensiblement l'élève avec les difficultés idiomatiques de notre langue.

PARLONS FRANÇAIS
Quelques remarques sur la langue et la prononciation avec répertoire alphabétique,
par **W. Plud'hun.**

1 vol. in-8° broché . . . . . Fr. 1.—

Nous avons à lutter contre toutes sortes de locutions vicieuses et le mot français doit être préféré aux termes locaux partout où il n'y a pas un avantage évident à employer ceux-ci.

LE VERBE FRANÇAIS. *Tableau systématique de ses conjugaisons,*
par **A. Séchehaye.**

1 vol. in-8° broché . . . . . Fr. 0.90

L'auteur a ramené le verbe français à dix types et à des verbes isolés. Il a groupé les formes de base : présent indicatif, passé simple, infinitif et participe passé. Il n'a d'ailleurs admis que ce qui a paru utile, actuel et vivant.

LA PONCTUATION EN FRANÇAIS
par **H. Sensine.**

1 vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.75

La ponctuation est d'une indéniable utilité. Un texte mal ponctué n'est pas clair et, souvent, peut prêter à des interprétations différentes.

L'EMPLOI DES TEMPS EN FRANÇAIS ou LE MÉCANISME DU VERBE
par **H. Sensine.** (7e édition)

1 vol. in-16 cartonné . . . . . Fr. 3.—

Ce petit ouvrage est destiné aux étrangers qui éprouvent toujours une grande difficulté à se servir du verbe dans ses diverses modifications.

LES VERBES FRANÇAIS CONJUGUÉS SANS ABRÉVIATIONS
par **Ami Simond.**

1 vol. in-16 toile souple . . . . . Fr. 1.50

Voici un recueil très pratique de tous les verbes irréguliers de notre langue, classés systématiquement et conjugués tout au long.

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE